Solidarité Nord-Sud :

Le Synode pan-amazonien et ses enjeux

(photo : Catholic Church England and Wales - CC BY-NC-SA 2.0)

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Octobre 2019

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Introduction

Du 6 au 27 octobre 2019 se tient à Rome l'Assemblée Spéciale du Synode des évêques pour l'Amazonie. Contrairement à ce qu'un tel intitulé pourrait laisser entendre, l'intérêt et la portée de cet évènement ne se limitent ni aux pays accueillant une partie de la forêt amazonienne sur leur territoire, ni à l'Église catholique. Cette Assemblée spéciale et les enjeux écologiques et sociaux dont elle traite concernent en effet l'ensemble de la planète, en ce compris les pays d'Europe et leurs ressortissants. Cette portée universelle touche en particulier les domaines politique et économique. C'est ce que la présente analyse s'efforcera de montrer. En guise de conclusion, elle évoquera certaines pistes d'action concrète proposées en Belgique francophone aux personnes désireuses de s'engager davantage sur les questions abordées ici.

Le synode et son contexte

Dans ses travaux en cours, l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Amazonie se penche sur l'« écologie intégrale » dans la région « pan-amazonienne ». Pour éviter des confusions et pour bien comprendre la dimension universelle et politique de l'évènement, il convient d'expliciter brièvement les expressions d'« écologie intégrale » et de « pan-Amazonie », ainsi que la nature et les fonctions précises du « Synode des évêques ».

L'écologie intégrale

L'écologie intégrale constitue la proposition centrale de la lettre encyclique « Laudato si' », donnée en 2015 par le pape François. Cette proposition est formulée dans le contexte du monde d'aujourd'hui, avec ses importants défis climatiques, environnementaux et sociaux. Elle consiste à développer un « équilibre écologique » à quatre niveaux interconnectés : « au niveau interne avec soi-même, au niveau solidaire avec les autres, au niveau naturel avec tous les êtres vivants, au niveau spirituel avec Dieu »[1].

Dans sa lettre - adressée à « chaque personne qui habite cette planète »[2] -, le pape François insiste notamment sur la profonde interconnexion des niveaux « naturel » et « solidaire » auxquels l'écologie intégrale se déploie. Comme l'expose l'encyclique, « l'environnement humain et l'environnement naturel se dégradent ensemble, et nous ne pourrons pas affronter adéquatement la dégradation de l'environnement si nous ne prêtons pas attention aux causes qui sont en rapport avec la dégradation humaine et sociale. De fait, la détérioration de l'environnement et celle de la société affectent d'une manière spéciale les plus faibles de la planète : « Tant l'expérience commune de la vie ordinaire que l'investigation scientifique démontrent que ce sont les pauvres qui souffrent davantage des plus graves effets de toutes les agressions environnementales »[3]. Il s'agit là d'un enseignement capital du texte, qui s'y trouve

[1] Laudato Si', §210. Voir à ce sujet l'analyse d'Anne Berger sur le thème « Changement climatique et engagement. Quel équilibre entre nos actions personnelles et la définition d'un nouveau projet humain ? Une lecture croisée du rapport GIEC à 1,5° et de l'encyclique Laudato Si » : https://entraide.be/changement-climatique-et-engagement
[2] Laudato Si', §3.
[3] *Ibidem*, §48. Voir aussi https://www.oxfamfrance.org/communiques-de-presse/moins-dun-centime-par-jour-pour-les-populations-les-plus-exposees-a-la-crise-climatique/

exprimé avec insistance[4]. Le soulignement par le pape du fait que Laudato si' s'ajoute à l'enseignement social de l'Église[5] peut également être relevé à cet égard.

Depuis 2015, la réception de cette encyclique constitue un enjeu pour chaque communauté et pour chaque Église locale. En Belgique, on mentionnera notamment la lettre pastorale « créer un avenir pour la Terre et tous ses habitants », publiée en juillet 2019 par la conférence épiscopale et invitant les fidèles à répondre à l'« appel de Laudato Si' ». Dans certains pays, la réponse à cet appel soulève des questions sensibles et fait même l'objet de vives tensions voire de luttes violentes, en particulier aux niveaux politique et économique. C'est notamment le cas dans les régions du monde où l'économie extractive, par exemple de type agro-industriel ou minier, bénéficie d'une implantation large et structurelle[6].

La région « pan-amazonienne »

La région « pan-amazonienne » constitue un exemple de région sensible du point de vue de la réception de l'encyclique Laudato si'. De manière générale, l'expression « pan-Amazonie » désigne un territoire en voie d'institutionnalisation politique et économique, notamment dans le contexte de l'intégration sud-américaine ainsi que de l'Organisation du traité de coopération amazonienne (OTCA), fondée en 1995 dans le but de préserver la forêt et de gérer ses richesses de manière rationnelle[7]. Au sein de l'Église catholique, cette dynamique d'intégration régionale s'est exprimée en 2014 par la fondation du Réseau ecclésial pan-amazonien (REPAM). Les missions de ce réseau visent l'intégration et la collaboration de l'Église dans la région amazonienne, spécialement autour des défis particuliers qui s'y manifestent aux niveaux « naturel » et « solidaire » définis par l'encyclique Laudato Si' (protection de la forêt, pauvreté, exclusion sociale et absence de protection des peuples indigènes).

Au niveau du REPAM, la pan-Amazonie correspond au territoire de neuf États sud-américains : la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Équateur, la Guyana, le Pérou, le Suriname, le Venezuela et la Guyane française comme territoire d'outre-mer. Parmi ces neuf États, le Brésil occupe *de facto* une place particulière, en raison notamment de son vaste territoire et de l'ampleur des politiques extractives qui y sont pratiquées. Dans la société civile et dans l'Église, ces politiques extractives suscitent de plus en plus d'inquiétudes environnementales et sociales, surtout depuis l'arrivée au pouvoir du Président Jair Bolsonaro le 1er janvier 2019. Comme le résumait en juin dernier Mgr Eugène Rixen, évêque du diocèse brésilien de Goias, la déforestation mais aussi la pollution des rivières dues à l'extraction de minerais menacent plus que jamais la vie des populations autochtones : « en quinze jours, début mai, c'est l'équivalent de 7000 terrains de football qui ont été détruits. En certains endroits, des plantations de soja à perte de vue ont

[4] Voir notamment Laudato si', §43, 49, 219, 231 et 232, …
[5] *Ibidem*, §15
[6] Sur l'exemple du bassin du Congo, voir notamment https://rebaccongobassin.org/2019/03/23/les-conflits-socio-environnementaux-et-risques-pour-lavenir-des-communautes-locales-dans-le-bassin-du-congo/
[7] Au sujet de cette dynamique d'intégration intracontinentale, de l'OTCA et de la vocation protectrice de la forêt assumée par cette organisation, voir Paulo Faria Nunes, *L'institutionnalisation de la pan-Amazonie*, thèse ULg, 2013 : https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/137735/2/Pan-Amazonie.pdf

remplacé la forêt luxuriante »[8]. Ce type de constats est régulièrement relayé par les associations partenaires d'Entraide et Fraternité au Brésil et au Pérou[9].

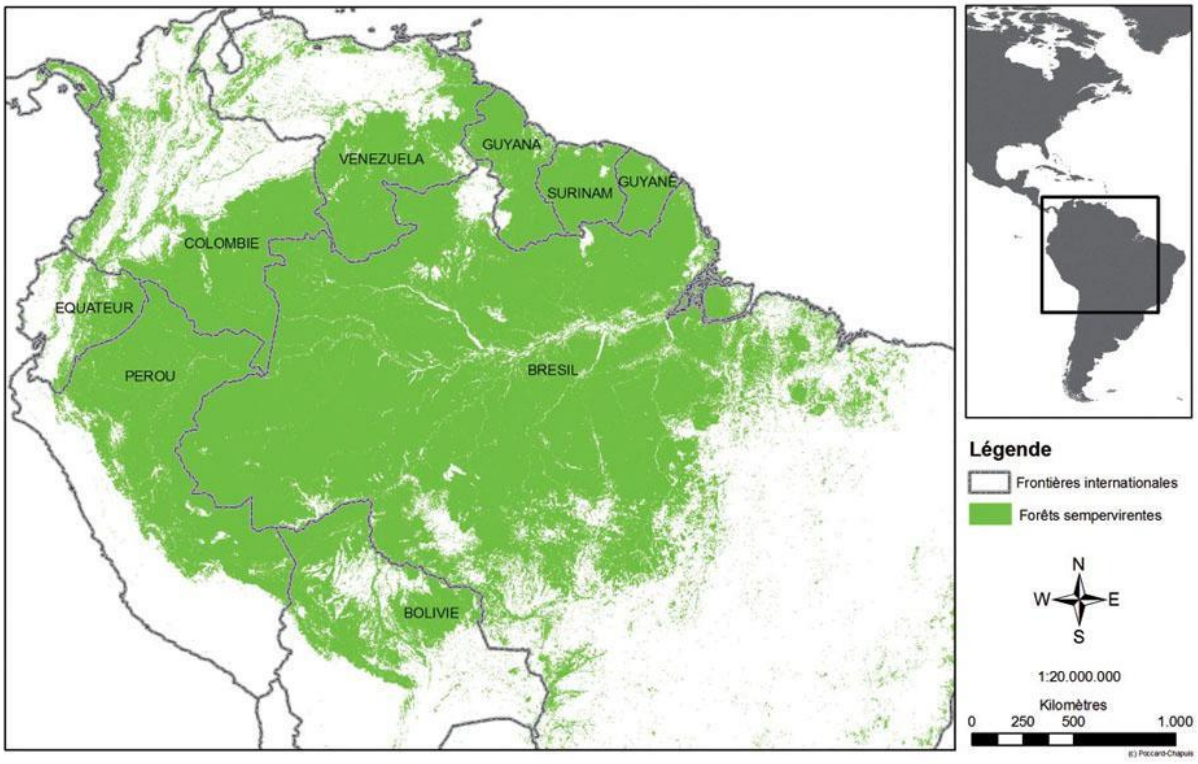

Source de l'image : https://www.cairn.info/l-amazonie--9782759203260-page-XVII.htm#

Le synode des évêques

Deux ans après avoir lancé son appel à la sauvegarde de la maison commune dans l'encyclique Laudato Si', le pape François a convoqué le 15 octobre 2017 une Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Amazonie. C'est sur cette Assemblée spéciale, réunie autour du thème « Amazonie : nouveaux chemins pour l'Église et pour une écologie intégrale », que nous concentrerons à présent notre attention.

À la fois « très ancien dans son inspiration » et « récent dans son institution »[10], le Synode des évêques a été institué en 1965 par le pape Paul VI, dans le contexte du Concile Vatican II. Doté d'un secrétariat général permanent basé à Rome[11], « le Synode des évêques est la réunion des évêques qui, choisis des diverses régions du monde, se rassemblent à des temps fixés afin de favoriser l'étroite union entre le Pontife Romain[12] et les évêques et d'aider de ses conseils le

[8] Mgr Eugène Rixen, conférence donnée le 27 juin 2019 à Fléron (province de Liège).
[9] Voir not. le témoignage donné le 18 juin 2019 à Bruxelles par M. José Batista, membre de la Commission pastorale de la Terre (CPT) de l'Etat brésilien de Parà, ainsi que les actualités de l'association péruvienne « Grufides » : https://www.entraide.be/GRUFIDES
[10] Constitution apostolique Episcopalis Communio (septembre 2018), § 1er.
[11] http://www.synod.va/content/synod/fr/secretairerie-generale.html
[12] Le pape.

Pontife romain pour le maintien et le progrès de la foi et des mœurs, pour conserver et affermir la discipline ecclésiastique et aussi afin d'étudier les questions concernant l'action de l'Église dans le monde »[13]. Le Synode peut être convoqué en plusieurs types d'assemblée. Il peut, d'une part, être réuni « en assemblée générale qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire pour traiter des questions concernant directement le bien de l'Église tout entière »[14]. Le synode peut aussi, d'autre part, être réuni « en assemblée spéciale pour étudier les affaires concernant directement une ou plusieurs régions déterminées »[15].

Dans le cas du synode pan-amazonien, la convocation du pape vise une assemblée spéciale, « composée de membres choisis principalement dans les régions pour lesquelles il est convoqué »[16] – en l'occurrence la pan-Amazonie. Conformément aux règles y applicables, le processus synodal pour l'Amazonie suit un déroulement en trois étapes. Lors d'une première phase, dite préparatoire, les fidèles ont été consultés sur les thèmes indiqués par le Pontife Romain. Cette consultation a été réalisée sous l'impulsion du Conseil pré-synodal, constitué en mars 2018, qui a successivement rédigé un « document préparatoire » nanti de multiples questions, puis communiqué ce document à de multiples acteurs de terrain en Amazonie afin de collecter leurs réponses. Ces dernières ont ensuite été recueillies par le Conseil, qui s'en est nourri pour publier en juin 2019 un nouveau document intitulé « instrumentum laboris ». C'est cet *instrumentum* qui sert actuellement de base aux débats des évêques réunis pour la deuxième phase du Synode, dite « de célébration ». La troisième et dernière phase du synode, ou phase de mise en œuvre, s'ouvrira quant à elle à l'issue de ces débats. Elle consistera en la remise des conclusions du Synode au pape, suivie de l'éventuelle approbation de ces conclusions et de leur accueil par les églises locales.

Les questions de solidarité Nord-Sud abordées par le synode pan-amazonien concernent l'ensemble de la planète et non pas uniquement un certain nombre de catholiques latino-américains

Puisque le synode pan-amazonien a été convoqué au titre d'assemblée spéciale visant un autre continent, en quoi ce synode peut-il concerner les citoyens belges ou européens quant à son contenu matériel, *a fortiori* en dehors de l'Église catholique ? La réponse à cette question a été expressément formulée dès la phase préparatoire du processus synodal.

Des réflexions ouvertes au futur de toute la planète

Comme le souligne dès son préambule le document préparatoire, « les réflexions du synode spécial vont bien au-delà du cadre strictement ecclésial amazonien, car elles s'étendent à l'Église universelle et même au futur de toute la planète. À partir d'un territoire spécifique, nous voulons jeter un pont vers d'autres biomes essentiels de notre monde dont, entre autres, le

[13] Code de droit canonique (1983), canons 342 et 348 § 1er.
[14] À titre d'exemple, le synode des jeunes de 2018 s'est réuni sous le mode d'une assemblée générale ordinaire.
[15] Code de droit canonique, canon 345.
[16] *Ibidem*, canon 346 §3.

bassin du Congo, le couloir biologique méso-américain[17], les forêts tropicales de l'Asie-Pacifique et l'aquifère guarani[18] ».

Le Synode pan-amazonien concerne par ailleurs de manière spécifique les pays et les citoyens des régions plus aisées de la planète, au titre de la solidarité Nord-Sud. C'est que « l'inégalité n'affecte pas seulement les individus, mais aussi des pays entiers, et oblige à penser à une éthique des relations internationales. Il y a, en effet, une vraie "dette écologique", particulièrement entre le Nord et le Sud, liée à des déséquilibres commerciaux, avec des conséquences dans le domaine écologique, et liée aussi à l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles, historiquement pratiquée par certains pays. Les exportations de diverses matières premières pour satisfaire les marchés du Nord industrialisé ont causé des dommages locaux, comme la pollution par le mercure dans l'exploitation de l'or ou par le dioxyde de souffre dans l'exploitation du cuivre »[19].

Le synode pan-amazonien constitue l'occasion d'une prise de conscience accrue de ces enjeux dans les pays du « Nord ». On se rapportera notamment avec intérêt aux réflexions proposées sur ce point par le cardinal Jean-Claude Hollerich s.j., archevêque de Luxembourg et président de la COMECE[20], lors de la conférence préparatoire au Synode pan-amazonien tenue à Washington en mars 2019. Comme le relevait cet orateur dans son intervention, « les activités économiques d'entreprises multinationales, souvent d'origine européenne, contribuent directement aux défis auxquels sont aussi confrontées les communautés autochtones de la région amazonienne »[21]. Selon les explications de Mgr Hollerich, ces activités économiques concernent par exemple – au Luxembourg – l'industrie pétrolière[22] et celle, financière, des fonds d'investissement[23].

---

[17] Ce corridor reliait plusieurs parcs nationaux en Amérique Centrale. La construction du canal de Panama a interrompu cette continuité biologique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Un projet vise à relier à nouveau certains parcs naturels pour assurer la protection la biodiversité d'Amérique centrale en luttant contre la destruction des milieux naturels. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Corridor_biologique_méso-américain

[18] L'aquifère Guarani est un des plus grands aquifères de la planète, il s'étend sur quatre pays : Brésil, Paraguay, Argentine et Uruguay. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Aquifère_Guarani

[19] Laudato Si', §51.

[20] Commission des Episcopats de l'Union européenne.

[21] Pour le texte intégral de cette intervention, voir http://www.sinodoamazonico.va/content/sinodoamazonico/fr/-actualite/mgr-hollerich-plaide-pour-attaquer-sans-delai-la-crise-climatiqu.html

[22] En région pan-amazonienne, d'importants dommages environnementaux et sociaux sont issus de l'extraction pétrolière. En Equateur, un important procès Texaco-Chevron a par exemple mis en lumière des faits de pollution des sols et de l'eau de la forêt amazonienne par des rejets toxiques et des résidus de l'extraction de pétrole brut. A ce sujet, voir http://www.sinodoamazonico.va/content/sinodoamazonico/fr/-temoins/pablo-fajardo---paysan--devenu-avocat-de-l-amazonie.html et https://www.cncd.be/La-malediction-des-ressources

[23] « Dans le domaine de la finance, l'empreinte écologique et sociale de mon pays est énorme dans le monde entier. L'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement comptabilise plus de 4000 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Deuxième place mondiale pour les fonds d'investissement, le Luxembourg, en tant que place financière mondiale, doit assumer sa responsabilité au niveau de la durabilité et des droits de l'homme ». Or, « la ''finance durable'' n'a pas été la norme jusqu'à présent, mais seulement un élément de niche, puisque ''94% des fonds d'investissement luxembourgeois n'ont pas encore été affectés par les exigences de protection climatique, de durabilité et de transparence'' (voir revendications de la plateforme Votum Klima 2018) ». Dans une optique chrétienne, la Commission luxembourgeoise Justice et Paix s'est faite l'avocate de l'augmentation de la part d'actifs répondant aux critères d'une finance responsable et durable au Luxembourg : https://www.cathol.lu/kierch-a-gesellschaft-eglise-et-societe/biergertum-citoyennete/gerechtegkeet-justice/un-encouragement-a-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-a-plus-de-durabilite.html

Trois axes principaux

Trois sujets ayant trait à la solidarité Nord-Sud se situent au cœur du travail des évêques actuellement réunis à Rome. Le document final du synode n'ayant pas encore été publié à l'heure où paraissent ces lignes (octobre 2019), il conviendra d'y avoir égard pour connaître l'issue définitive des débats dont nous nous contentons ici de situer l'objet et les principaux enjeux.

Un premier point d'attention des évêques est la promotion d'un modèle de développement alternatif et solidaire, qui ne soit pas celui de l'exploitation cynique de la nature ni de l'organisation de la société uniquement en fonction des intérêts économiques. L'enjeu, à cet égard, est clair : il s'agit de « changer le paradigme historique selon lequel les États considèrent l'Amazonie comme une réserve de ressources naturelles, plus importantes que la vie des peuples natifs et sans considération pour la destruction de la nature »[24]. Ceci revient concrètement à abandonner un modèle de développement où « la relation harmonieuse entre le Dieu Créateur, les êtres humains et la nature est rompue à cause des effets nocifs de nouvelles politiques d'extraction et de la pression de grands intérêts économiques qui exploitent le pétrole, le gaz, le bois, l'or, et à cause de la construction d'infrastructures (par exemple : mégaprojets hydroélectriques, axes routiers comme les routes interocéaniques) et des monocultures industrielles» [25]. Cette invitation à promouvoir un nouveau modèle de développement s'applique non seulement à l'Amazonie mais également à l'ensemble de la planète[26].

Un deuxième sujet abordé par le synode est le destin des populations indigènes, souvent bouleversées dans leurs modes de vie par de grands projets de travaux publics ou d'exploitation de ressources – projets s'accompagnant régulièrement d'intimidations, de droits bafoués voire de tueries. Les consultations préalables à la rédaction de l'*instrumentum laboris* ont montré à quel point « la défense de la vie implique la défense du territoire, de ses ressources ou des biens naturels, mais aussi de la vie et de la culture des peuples, qui passe par le renforcement de leur organisation, la pleine exigibilité de leurs droits et la possibilité d'être écoutés »[27]. Il ressort des consultations qu'un enjeu clé à ce dernier égard est d'en finir avec « le refus généralisé de la part des Etats de respecter le droit de consultation et de consentement préalable des groupes autochtones et des groupes locaux avant d'accorder des concessions et des contrats d'exploitation territoriale »[28].

Les travaux du synode sont enfin consacrés à une démarche de conversion et de réconciliation au sujet du colonialisme, du néo-colonialisme ainsi que des recherches de profit et de pouvoir dont les peuples de l'Amazonie sont et ont été victimes. Comme l'explique l'*instrumentum*, « la

[24] Document préparatoire, §5 - *adde* §8 et 9. Voir aussi Instrumentum Laboris, §48.
[25] Document préparatoire, §5.
[26] À cet égard, voir notamment le document « Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel », donné le 6 janvier 2018 par la Congrégation pour la doctrine de la foi et le Dicastère pour le développement humain intégral : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20180106_oeconomicae-et-pecuniariae_fr.html
[27] Instrumentum Laboris, §17 – *adde* §31 et 46. Voir aussi Document préparatoire, §2.
[28] Instrumentum Laboris §52.

famille amazonienne a été victime du colonialisme par le passé et subit aujourd'hui un néocolonialisme. L'imposition d'un modèle culturel occidental a inculqué un certain mépris envers les peuples et les coutumes du territoire amazonien, allant même jusqu'à les qualifier de ''sauvages'' ou de ''primitifs''. Actuellement, l'imposition d'un modèle économique occidental extractiviste affecte les familles en envahissant et en en détruisant leurs terres, leurs cultures, leurs vies[29], et en les forçant à émigrer vers les villes et leurs périphéries »[30]. Dans une « vision croyante de la réalité amazonienne » ainsi présentée, l'*instrumentum* exhorte à dénoncer ces abus et à entamer ainsi un mouvement de conversion pleinement intégré à la vie de foi, notamment aux niveaux économique et politique[31].

Les enjeux écologiques et sociaux abordés par le synode ont trait à des questions, tensions et luttes politiques et économiques aigües

Le travail du synode sur les thématiques de solidarité Nord-Sud soulève plusieurs questions délicates et met le doigt sur plusieurs sources de tensions et de difficulté dans les matières en cause. Parmi ces sources de tension et de difficultés figurent notamment le respect de la souveraineté nationale des États accueillant la forêt amazonienne sur leur sol et les pressions, parfois violentes, exercées sur les acteurs locaux de la lutte contre la pauvreté et pour la sauvegarde de la forêt.

La question de la souveraineté nationale des Etats accueillant la forêt amazonienne sur leur sol

Le rapport du synode à la souveraineté nationale fait spécialement problème au Brésil. Les autorités de ce pays n'ont d'ailleurs pas manqué de le faire savoir. À titre d'exemple, le général Augusto Heleno, chef du cabinet de Sécurité institutionnelle (GSI) du Brésil, s'est exprimé très explicitement sur le sujet en février dernier dans le quotidien « estado de Sao Paulo » : « ce synode est préoccupant » ; il « peut représenter une interférence à la souveraineté nationale du Brésil » et « nous voulons neutraliser cela»[32].

De fait, l'écologie intégrale, notamment dans ses dimensions solidaire et environnementale, semble peu en adéquation avec certaines pratiques d'extraction autorisées par le gouvernement en Amazonie brésilienne. Or, l'impact potentiel d'une dénonciation de ces pratiques par l'Eglise n'est pas négligeable, *a fortiori* dans un pays à grande majorité catholique. Aussi les autorités brésiliennes ont-elles entrepris plusieurs démarches dans le but d'inciter les évêques participant au synode à la mesure. C'est notamment dans cet esprit que le gouvernement brésilien a adressé aux responsables du synode une demande de participation aux débats – laquelle s'est soldée par

[29] Voir par exemple https://www.entraide.be/Perou-massacre-de-Bagua-1-an-deja
[30] *Ibidem*, §76. Voir aussi Document préparatoire, § 2, 4 et 5.
[31] Instrumentum Laboris, § 103.
[32] https://www.cath.ch/newsf/un-contre-synode-sur-lamazonie-organise-a-rome-par-bolsonaro/

une fin de non-recevoir[33] – et aurait envisagé, selon certaines sources, l'organisation à Rome d'un évènement parallèle au Synode[34].

La situation des acteurs locaux de la lutte contre la pauvreté et pour la sauvegarde de la forêt

À l'instar des pères synodaux, de nombreuses associations locales de lutte contre la pauvreté et de sauvegarde de la forêt amazonienne font l'objet de pressions. Au Brésil, ces pressions affectent notamment les membres de la Commission pastorale de la terre (CPT) – l'une des Commissions pastorales de la conférence des évêques du Brésil. Présente dans de nombreux diocèses, cette commission offre un soutien aux paysans les moins aisés dans leurs revendications pour un partage équitable de la terre, pour une vie digne ainsi que pour la sauvegarde de l'environnement. En dénonçant publiquement les injustices subies par ces paysans fragilisés, les membres de la CPT contrarient les intérêts de divers acteurs économiques et s'exposent ainsi à des risques allant de l'intimidation aux représailles violentes.

Dorothy Stang constitue une figure emblématique de cet engagement à risques. Sœur de Notre Dame de Namur, cette américaine naturalisée brésilienne a été très active durant une vingtaine d'année au sein de la CPT dans l'état brésilien du Parà. Dans le cadre de son action, elle avait notamment interpellé les responsables politiques locaux au début de l'année 2005 pour les avertir de menaces adressées à plusieurs paysans par des responsables d'entreprises. Le 12 février de cette même année, Dorothy Stang a été assassinée par balles sur la voie publique. À l'issue de l'enquête, un « fazendeiro » (gérant de grande exploitation agricole) local a été formellement incriminé pour cet assassinat, en vue duquel deux « pistoleiros » avaient été engagés. Comme l'a relevé la conférence nationale des évêques du Brésil, Dorothy Stang « a été une nouvelle victime de la lutte des pauvres pour la terre, pour travailler et pour vivre, et de la lutte pour la préservation de l'environnement, dans laquelle beaucoup d'intérêts sont en jeu… Ce lâche assassinat a ramené à l'attention de tous, de manière tragique, la question de la violence dans les zones rurales et l'urgence de trouver des solutions aux antiques et graves divisions sociales »[35].

Des faits criminels semblables visent également certaines personnalités issues des communautés indigènes. Le 6 septembre 2019, l'organisation française CCFD-Terre Solidaire a par exemple annoncé l'assassinat à Eirunepé du chef autochtone brésilien Pian Kanamari. Agé de 39 ans, la victime était arrivée d'une expédition conjointe du Conseil indigène missionaire (CIMI) et de la Fondation nationale indienne (Funai) dans les villages du peuple Madiha. Elle se préparait à se rendre au Vatican pour le Synode pan-amazonien. Comme l'explique le CCFD dans son communiqué, « ce crime intervient dans un contexte où les actions

[33] *Ibidem*. Cette demande a plus précisément été adressée au cardinal Claudio Hummes, archevêque émérite de Sao Paulo, président du REPAM et rapporteur général du Synode. Ce dernier a expliqué sa réponse au quotidien « estado de Sao Paulo »: « j'ai suggéré que le gouvernement sollicite l'ambassade du Brésil près le Saint-Siège, car il s'agit d'une question d'ordre diplomatique ».

[34] *Ibidem*. Voir aussi https://eglisesetecologies.com/2019/04/11/amazonie-cachez-ce-synode-que-je-ne-veux-pas-voir/

[35] http://www.sinodoamazonico.va/content/sinodoamazonico/fr/-temoins/soeur-dorothy-mae-stang--l-ange-de-la-transamazonienne-.html

de violence contre les peuples indigènes et la violation de leurs droits et de leurs terres se font en toute impunité »[36].

En guise de conclusion

Que faire pour remédier structurellement aux situations d'injustice, de violence et de dégradation de l'environnement qui surviennent aujourd'hui dans la région pan-amazonienne ? Dans quelques semaines, le document final du synode apportera une réponse à cette question en exprimant plusieurs propositions précises et concrètes. En raison du caractère universel des enjeux sociaux et environnementaux en cause, d'une part, et compte tenu de la dimension de solidarité Nord-Sud qui s'y attache, d'autre part, ces propositions présenteront un intérêt pour le futur de tous les habitants de la planète, et non pas pour les seuls catholiques latino-américains.

En Europe occidentale, la mise en œuvre de l'écologie intégrale explicitée par les pères synodaux passera par un triple travail de sensibilisation, de mobilisation citoyenne et de transformation progressive des mentalités. C'est précisément un tel travail qu'Entraide et Fraternité fournit en Belgique francophone, en proposant plusieurs pistes d'action concrète à toute personne désireuse d'un changement structurel de société inspiré par l'écologie intégrale[37]. Ces pistes d'action consistent en des temps de formation sur la solidarité Nord-Sud et l'éthique des relations internationales, suivis ou accompagnés par des rencontres avec nos associations-partenaires du Sud (Asie, Afrique, Madagascar, Amérique centrale et du Sud, Caraïbes), par des collectes de fonds destinées à les soutenir[38] et par la formulation ou la diffusion de plaidoyers politiques.

Au titre de ce dernier pan de son action, Entraide et Fraternité associe sa voix à celles de ses partenaires brésiliens en rappelant la responsabilité des gouvernements des pays les plus riches qui soutiennent l'agrobusiness, à travers les accords de libre-échange tels que l'accord entre l'Union Européenne et le Mercosur actuellement proposé à la ratification des pays-membres. Dans cette perspective, Entraide et Fraternité appelle :

- à la non-ratification de l'accord de libre-échange UE-Mercosur, qui est incompatible avec la protection de l'environnement et des droits humains ;

[36] https://eglisesetecologies.com/2019/09/06/amazonie-un-nouveau-chef-autochtone-assassine/. Voir également https://www.la-croix.com/Monde/Ameriques/Jair-Bolsonaro-pire-ennemi-peuples-indigenes-2019-08-09-1201040193

[37] Au niveau européen et nord-américain, ce travail contribue à celui de la CIDSE. Voir notamment https://www.entraide.be/notre-maison-commune-est-en-feu-notre-terre-crie. Voir aussi https://www.centreavec.be/product/petit-guide-dialoguer-autour-de-laudato-si/

[38] Au sujet de cette approche et de la conception du « partenariat » Nord-Sud qui la sous-tend, voir la note d'Entraide et Fraternité consacrée à la relation partenariale (https://entraide.be/la-relation-partenariale). À l'encontre d'une vision post-colonialiste, du reste explicitement dénoncée lors du processus synodal pan-amazonien, les fondateurs de l'ONG ont fait le choix que, « tant dans une optique d'efficacité que dans une simple logique d'humilité et de respect, il revenait avant tout aux populations censées être ''aidées'' de définir elles-mêmes leurs besoins et leurs priorités. Cette intuition fondatrice de notre organisation n'a cessé de se renforcer au fil des décennies. Elle s'inscrit dans une réflexion et une vision plus larges. En effet, dans un monde en déséquilibre global, confronté à des crises aux multiples facettes et qui frappent tant au Nord qu'au Sud, il nous paraît évident que ce sont les forces vives de partout qu'il convient de fédérer afin de pousser au changement ».

- à l'implication active de l'Union Européenne et de la Belgique dans les négociations du traité contraignant de l'ONU sur les transnationales et les droits humains ;
- à une action urgente du législateur belge compte tenu du retard pris sur les objectifs de l'accord de Paris.